

Le

F

ait

sous la direction de

GERALDINE GIRAUDEAU
CECILE GUERIN-BARGUES
NICOLAS HAUPAIS

religieux

dans la construction
de l'Etat

ACTES DU COLLOQUE DE L'UNIVERSITE D'ORLEANS 17/18 JANVIER 2014

PERSPECTIVES ■ PERSPECTIVES ■ PERSPECTIVES

Editions A. PEDONE

AVANT-PROPOS

Les conséquences du phénomène religieux occupent désormais une place considérable au sein du débat public, y compris dans des sociétés fondées sur le principe de laïcité ou largement sécularisées. De plus en plus confronté aux incidences sociétales du fait religieux, le juriste ne peut que se saisir du sujet. Si les questions religieuses constituent d'ailleurs un champ déjà balisé dans les études de droit, tout particulièrement en droit public, il reste beaucoup à dire, beaucoup à explorer.

État et religion ont en commun de proposer chacun une certaine conception du vivre ensemble. Pourtant, la politique et le religieux tendent à être appréhendés comme deux sphères bien distinctes, à l'image du profane et du sacré. L'idée qui sous-tend le colloque est de montrer que la réalité est bien plus nuancée. Quelle fut l'incidence des rapports entre la politique et le religieux dans la construction de l'État? Dans quelle mesure l'État, sollicité par le religieux, est-il tenté d'en institutionnaliser le mode d'expression ou de redéfinir le champ d'intervention de la puissance publique? Le phénomène religieux participe-t-il aujourd'hui à la pérennisation de l'État ou apparaît-il au contraire comme un facteur de déstabilisation? Telles sont quelques-unes des questions auquel le colloque, organisé à Orléans, les 17 et 18 juin 2014, sous les auspices du Centre de Recherche Juridique Pothier, s'est efforcé de répondre.

L'État est une construction historique et contingente qui s'est réalisée à la fois contre et avec les religions et les institutions religieuses. L'histoire de sa construction et de ses rapports avec le religieux est en effet celle de l'emprunt réciproque, mais aussi de l'apparition progressive d'une autonomie de l'État par rapport au religieux. La perspective de la construction de l'État ne saurait toutefois se résumer à sa seule phase d'émergence. L'État est en effet, d'une certaine manière, constamment construit et reconstruit par le religieux. Pensant saisir ce dernier, il se redéfinit lui-même. L'implication, par exemple, de l'État dans la formation des cadres religieux peut ainsi aboutir à le transformer en profondeur, s'il n'y prend garde.

Il est donc plus que jamais nécessaire de remettre l'ouvrage sur le métier. Pour ce faire, une approche pluridisciplinaire, au sein des matières juridiques, nous a semblé la plus féconde. On trouvera donc ici réunies des contributions d'historiens du droit, de constitutionnalistes, de spécialistes des idées politiques, de privatistes, d'europanistes et d'internationalistes. Cette

amicale confrontation des points de vue permet de saisir des ruptures mais aussi des permanences. Des problématiques anciennes, telles celle du contrôle de l'État sur les affaires religieuses, prennent une signification nouvelle. C'est ainsi que l'émergence de normes relatives aux droits de l'homme oblige désormais l'État à exercer sa souveraineté sur les affaires religieuses, y compris dans les litiges opposant des personnes privées. Plus largement, l'insertion des États dans un espace européen intégré et porteur de valeurs crée un modèle d'État dans le domaine des affaires religieuses et de la liberté religieuse. Le cadre, l'État, peut sembler stable – et encore est-ce au prix de simplifications d'ampleur – il n'en reste pas moins largement évolutif et soumis à des contraintes qui lui sont extérieures. Ainsi, dans le champ des relations internationales et du droit international, le religieux apparaît, sous divers aspects, comme un facteur de déstabilisation ou de reconfiguration de l'État. En témoignent notamment un certain nombre de dynamiques sécessionnistes. Mais il constitue aussi un élément qui structure l'intégration internationale des États, comme le montre l'exemple de l'Organisation de la Coopération Islamique. C'est dire si les interactions entre religieux et État sont complexes.

Les organisateurs de ce colloque tiennent à remercier très chaleureusement les différents intervenants qui ont participé à ces deux journées de juin 2014 et à la présente publication, ainsi que les Professeurs Jacques Leroy et François Priet, co-directeurs du CRJ Pothier, pour leur constant soutien. Notre gratitude va également au Professeur Philippe Lauvaux, qui nous a fait l'honneur de présider nos travaux, à Madame Laurence Sallé, qui s'est chargée, avec une efficacité remarquable, de l'organisation administrative de cette manifestation et à Monsieur Bernard Guérin qui a eu la gentillesse de relire, avec une grande attention, la plupart des contributions ici rassemblées.

Cécile BARGUES, Géraldine GIRAUDEAU, Nicolas HAUPAIS

TABLE DES MATIÈRES

I. PERSPECTIVES HISTORIQUES

Le père, le fils et le saint : les trois piliers de la <i>Respublica Normanorum</i> par <i>Gilduin DAVY</i>	15
Sur la confrontation de deux propriétés inaliénables : domaines de mainmorte et domaine de la Couronne dans l'ancien droit français par <i>Xavier GODIN</i>	33
Les modèles de sécularisation dans l'Europe des XVI ^{ème} – XVIII ^{ème} s. par <i>Brigitte BASDEVANT-GAUDEMET</i>	55
Le Parlement de la Réforme et la naissance de l'Eglise d'Angleterre par <i>Cécile GUÉRIN-BARGUES</i>	71
L'État face à la pluralité confessionnelle au XIX ^{ème} s. par <i>François-Régis DUCROS</i>	93

II. PERSPECTIVES CONTEMPORAINES

Les institutions religieuses à l'épreuve du juge laïque dans le contentieux des rapports internes aux Eglises par <i>Elsa FOREY</i>	113
La laïcité liberticide : l'exemple du traitement de l'affaire Baby Loup au Parlement par <i>Elina LEMAIRE</i>	131
Le principe de neutralité confessionnelle en droit public français : quelques réflexions sur la marge d'action de l'Etat neutre dans les affaires religieuses à travers l'exemple des cadres religieux par <i>Thierry RAMBAUD</i>	151
L'Islam en France et le problème des institutions représentatives par <i>Mathilde PHILIP-GAY</i>	167
La liberté religieuse dans la Constitution espagnole: un modèle encore valable ? par <i>Joaquín MANTECÓN SANCHO</i>	183
Le fait religieux dans la construction d'une identité européenne par <i>Hugo FLAVIER</i>	191
Le rôle de l'Etat dans la garantie de la liberté religieuse entre personnes privées : l'approche de la Cour européenne des droits de l'homme par <i>Carine LAURENT-BOUTOT</i>	211
La religion et les mouvements sécessionnistes par <i>Géraldine GIRAudeau</i>	235
Les organisations confessionnelles internationales par <i>Nicolas HAUPAIS</i>	247

A

une époque où la question religieuse occupe une place croissante au sein du débat public, cet ouvrage s'attache à déterminer l'influence des rapports entre le politique et le religieux dans la construction et l'évolution de l'État.

Issu d'un colloque pluridisciplinaire organisé sous l'égide du Centre de Recherche Juridique Pothier de l'Université d'Orléans, il s'efforce de croiser les perspectives juridiques, historiques et comparatistes pour mieux saisir la complexité des rapports entre État et religions. Les domaines politique et religieux, classiquement pensés sur le mode de la confrontation, n'ont-ils pas plutôt été le réceptacle d'influences mutuelles ? Dans quelle mesure l'État, sollicité par le religieux, est-il tenté d'en institutionnaliser le mode d'expression ou de redéfinir le champ d'intervention de la puissance publique ? Le phénomène religieux participe-t-il aujourd'hui à la pérennisation de l'État ou apparaît-il au contraire comme un facteur de déstabilisation ?

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles les contributions d'historiens du droit, de constitutionnalistes, de spécialistes des idées politiques, de privatistes, d'européanistes et d'internationalistes, ici réunies, s'essayent à répondre.

Ont contribué à cet ouvrage : Brigitte Basdevant-Gaudemet, Gilduin Davy, François-Régis Ducros, Cécile Guérin-Bargues, Elsa Forey, Hugo Flavier, Géraldine Giraudeau, Xavier Godin, Nicolas Haupais, Carine Laurent-Boutot, Elina Lemaire, Joaquín Mantecón Sancho, Mathilde Philip-Gay, Thierry Rambaud.

Centre de Recherche Juridique
Pothier 

ISBN 978-2-233-00787-2



30 €